

## CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA CONCOURS DU 22 OCTOBRE 2024

### CONTENU

- Chaires disponibles (tableau 1)
- Chaires à renouveler (tableau 2)
- **CALENDRIERS DES ÉTAPES DE SÉLECTION INTERNE** **MISE À JOUR!**
  - Nouvelles candidatures
  - Renouvellements
- **PROCESSUS DÉCISIONNEL INTERNE, COMPOSITION DES DOSSIERS**
  - Nouvelles candidatures
  - Renouvellements
- Protection des renseignements personnels
- Critères d'évaluation
- Soutien et information

**Tableau 1**

Chaires disponibles		
Secteur	Niveau 1	Niveau 2
<b>IRSC</b>	-	-
<b>CRSNG</b>	-	<b>2</b>
<b>CRSH</b>	-	<b>1</b>
<b>TOTAL</b>	-	<b>3</b>

**Tableau 2**

Renouvellements		
Secteur	Niveau 1	Niveau 2
<b>IRSC</b>	-	-
<b>CRSNG</b>	-	<b>2</b>
<b>CRSH</b>	-	-
<b>TOTAL</b>	-	<b>2</b>

➤ **Disponibles aux nouvelles candidatures : 3**

Les deux chaires CRSNG sont ouvertes au secteur CRSNG (toute candidature doit démontrer sa capacité d'obtenir des subventions du CRSNG). La chaire CRSH est ouverte au secteur CRSH (toute candidature doit démontrer sa capacité d'obtenir des subventions du CRSH).

➤ **Renouvellements : 2**

Faculté de génie et Faculté des lettres et sciences humaines.

Mise à jour 2024-01-29 : le calendrier diffusé en octobre 2023 mentionnait erronément 3 renouvellements au lieu de 2

## CALENDRIER DES ÉTAPES DE SÉLECTION INTERNE

NOUVELLES CANDIDATURES Échéancier pour le concours d'octobre 2024		
Étapes	Dates limites	Qui?
Identification du thème porteur et invitation aux facultés à faire connaître leur intention de participer à l'affichage et au concours	9 octobre 2023	VRRES
Les facultés concernées confirment au VRRES leur intention de recevoir des candidatures pour la chaire	23 octobre 2023	Facultés (selon les besoins des départements)
L'Université élabore un appel de proposition dans le thème fédérateur identifié avec les facultés participantes	24 octobre 2023 au 20 novembre 2023	VRRES et CGRH
Affichage	21 novembre 2023 au 15 janvier 2024	CGRH
Période de recherche active des candidatures	21 novembre 2023 au 15 janvier 2024	Facultés, départements, CGRH
Sélection des candidatures dans les facultés	16 janvier 2024 au 15 avril 2024	Facultés/CGRH
Envoi du rapport du comité de sélection et Annexe A au décanat. Voir <i>Guide de dotation</i> : <a href="https://www.usherbrooke.ca/saric/fileadmin/sites/saric/documents/1-financement/chaire/crc/crc-guide-dotation-chaire-fonds.pdf">https://www.usherbrooke.ca/saric/fileadmin/sites/saric/documents/1-financement/chaire/crc/crc-guide-dotation-chaire-fonds.pdf</a>	22 avril 2024 <b>MISE À JOUR- !</b>	RH
Soumission des dossiers de candidature complets au VRRES à l'attention de <a href="mailto:brigitte.leduc@usherbrooke.ca">brigitte.leduc@usherbrooke.ca</a>	<b>22 avril 2024</b> <b>MISE À JOUR !</b>	<b>Décanats</b>
Envoi des dossiers aux membres du CSI	24 avril 2024 <b>MISE À JOUR</b>	SARIC
Réunion du CSI	31 mai 2024	VRRES/SARIC/CSI
Approbation des candidatures par le Comité de direction de l'Université et annonce des décisions	11 juin 2024	Comité de direction
Communication des décisions du Comité de direction aux décanats responsables des dossier soumis	12 au 14 juin 2024	VRRES
Soumission des demandes au PCRC	<b>22 octobre 2024</b>	SARIC

## CALENDRIER DES ÉTAPES DE SÉLECTION INTERNE

<b>RENOUVELLEMENTS</b> <b>Échéancier pour le concours d'octobre 2024</b>		
Étapes	Dates limites	Qui?
Invitation aux décanats préparer les renouvellements	9 octobre 2023	VRRES
Invitations aux titulaires à préparer leur renouvellement	30 octobre 2023	Décanat (VDR)
Comité d'évaluation de la faculté	Hiver 2024 <b>La date exacte est déterminée par le VDR qui en informe les personnes candidates par écrit dans des délais diligents</b>	Faculté et CGRH
Envoi au décanat du rapport du comité d'évaluation et Annexe A. Ces documents à signer et compléter sont dans le <a href="#">Guide de dotation</a> .	22 avril 2024 <b>MISE À JOUR- !</b>	CGRH
Soumission des dossiers de renouvellement au VRRES (CV en format CRC, rapport de rendement demandé par le PCRC, lettre de la faculté, rapport du comité de sélection signé et Annexe A du <i>Guide de dotation</i> )	<b>22 avril 2024</b> <b>MISE À JOUR !</b>	Décanat
Envoi des dossiers aux membres du CSI	24 avril 2024 <b>MISE À JOUR</b>	SARIC
Réunion du CSI	31 mai 2024	VRRES/SARIC/CSI
Approbation des renouvellements par le Comité de direction de l'Université	11 juin 2024	Comité de direction
Communication des décisions du Comité de direction aux décanats responsables des dossier soumis	12 au 14 juin 2024	SARIC
Soumission au PCRC	<b>22 octobre 2024</b>	SARIC

## PROCESSUS DÉCISIONNEL ET COMPOSITION DES DOSSIERS

### NOUVELLE CANDIDATURE

#### IDENTIFICATION DU THÈME FÉDÉRATEUR DE LA CRC ET DES FACULTÉS PARTICIPANT À L’AFFICHAGE ET AU CONCOURS

Le thème fédérateur de la CRC est identifié par le VRRES, et les facultés qui souhaitent participer au concours doivent s’identifier auprès du VRRES. Le gabarit d’appel de candidatures (affichage) répondant aux exigences du PCRC est complété au Service des ressources humaines et identifie les facultés qui ont indiqué leur intention de participer au concours. À partir de l’affichage effectué (notamment sur le site de l’Université), il appartient ensuite à chaque faculté de diffuser l’appel de candidatures, d’effectuer ses propres recherches actives et méthodiques de candidatures, et de procéder à son propre processus de sélection interne, dans le respect des exigences EDI du PCRC.

#### SÉLECTION PAR LES FACULTÉS

Les candidates et candidats répondent aux appels de candidatures en identifiant la faculté pertinente à leur programme de recherche. L’Université transmet aux facultés les dossiers de candidature qui les ont identifiées. Les facultés tiennent respectivement leurs processus de sélection interne et indépendant. Au terme de la sélection interne aux facultés, les décanats concernés transmettent, **d’ici le 15 avril 2024**, la ou les candidatures finales (une à deux candidatures par chaire par la faculté) qu’ils proposent respectivement, à l’attention de [brigitte.leduc@usherbrooke.ca](mailto:brigitte.leduc@usherbrooke.ca).

#### Chaque dossier de candidature doit comprendre les cinq éléments suivants :

- 1) Une lettre de la doyenne ou du doyen de la faculté présentant les rubriques suivantes et protégeant les données personnelles\*
  - a) Toute information jugée utile pour éclairer l’excellence en recherche de la candidature proposée, dans le cadre d’une évaluation interdisciplinaire,
  - b) L’impact structurant de la candidature (potentiel de collaborations, apport de l’expertise par rapport aux masses critiques actuelles)
  - c) L’intégration de la candidature au thème porteur du Plan stratégique de l’Université auquel la chaire est identifiée dans l’affichage de poste;
  - d) Le processus de recrutement et de sélection de la candidature.
- 2) L’Annexe 3 (rapport du comité de sélection) **signé** et l’Annexe A du [Guide de dotation](#) du Service des ressources humaines; ces documents ne sont pas transmis au CSI;
- 3) Le CV complet de la candidate ou du candidat;
- 4) Une description d’une page (maximum) des cinq principales contributions en recherche de la personne candidate en carrière, mettant en évidence leur impact, leur reconnaissance, et l’apport original de la personne candidate.

5) Un résumé d'une page du programme de recherche proposé, décrivant : les objectifs du programme, l'approche de recherche, l'originalité, l'importance prévue des travaux

Optionnel : en particulier pour les candidatures externes, une lettre de la direction du département (ou d'un institut ou d'un centre de recherche) qui forme l'environnement principal de la chaire, afin de présenter l'intégration de la chaire proposée et de l'expertise de la personne candidate.

Tout document supplémentaire ne sera pas considéré.

## **SÉLECTION FINALE**

Les dossiers de candidature retenus par la faculté (une à deux candidatures par chaire affichée par faculté) sont transmis au comité de sélection institutionnel (CSI), qui les examinera. Le CSI soumet sa recommandation au comité de direction de l'Université. Le comité de direction prend la décision finale sur la base de la recommandation du CSI et en examinant, de plus, la conformité du processus de sélection qui a été suivi, le respect des priorités stratégiques institutionnelles et la planification des postes professoraux.

## **RENOUVELLEMENTS**

### **PROCESSUS DÉCISIONNEL**

Le site web de la faculté doit rendre accessible en continu la description du processus décisionnel applicable aux renouvellements. Sur rappel du VRRES au décanat, les titulaires sont invités à préparer leur dossier de renouvellement. Les facultés tiennent respectivement leurs processus d'examen interne. Au terme de cet examen, le décanat transmet le dossier de candidature, **d'ici le 15 avril 2024**, à [brigitte.leduc@usherbrooke.ca](mailto:brigitte.leduc@usherbrooke.ca).

**Chaque dossier de candidature doit comprendre les quatre éléments suivants :**

- 1) Une lettre de la doyenne ou du doyen de la faculté présentant les rubriques suivantes et protégeant les données personnelles\*
  - a) Toute information jugée utile pour éclairer l'excellence en recherche de la candidature proposée, dans le cadre d'une évaluation interdisciplinaire;
  - b) L'impact structurant de la candidature (collaborations, apport de l'expertise par rapport aux masses critiques actuelles);
  - c) L'intégration de la candidature au thème porteur du Plan stratégique de l'Université auquel la chaire est identifiée;
  - d) Le processus décisionnel suivi ou l'adresse de la page web contenant ces informations.
- 2) L'Annexe 3 (rapport du comité de sélection) **signé** et l'Annexe A du [Guide de dotation](#) du Service des ressources humaines; ces documents ne sont pas transmis au CSI;
- 3) Le CV CRC complet de la candidate ou du candidat incluant les « [Documents accompagnant le CV](#) » selon les instructions du PCRC : soit les Conventions de

publications, Principales contributions, Contributions en recherche, Leadership, Formation de personnel hautement qualifié, Autres contributions);

- 4) Le [Rapport sur le rendement](#) préparé selon les instructions du PCRC (six pages au plus, résumé non compris).

Tout document supplémentaire ne sera pas considéré.

## \* PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

À l'exception du rapport du comité de sélection, qui n'est pas transmis aux membres du comité de sélection institutionnel, **un dossier de candidature ne doit pas comprendre d'information confidentielle provenant d'avis d'auto-déclaration** d'appartenance à un groupe désigné. La lettre du doyen doit se limiter à mentionner, le cas échéant, que la personne candidate fait progresser les cibles dans un ou des groupes désignés où il y a actuellement des écarts par rapport aux cibles intermédiaires à atteindre. Les cibles intermédiaires et les écarts aux cibles sont publics et disponibles ici :

<https://www.usherbrooke.ca/saric/fileadmin/sites/saric/documents/1-financement/chaieres/crc/crc-cibles-edi.pdf>

Pour plus d'information, consultez la personne conseillère en gestion des ressources humaines associée à votre faculté.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'Université est engagée à soutenir de façon prioritaire l'équité et la diversité comme facteur stratégique d'excellence. Le comité de sélection institutionnel évalue l'excellence et l'impact stratégique des candidatures selon les critères des chaires de recherche du Canada. Les grilles d'évaluation remises aux membres de ce comité sont disponibles ici:

<https://www.usherbrooke.ca/saric/financement/chaire/crc>

## SOUTIEN ET INFORMATION

### **Processus institutionnel et dossiers de candidature :**

Brigitte Leduc, Ph.D

[Brigitte.Leduc@USherbrooke.ca](mailto:Brigitte.Leduc@USherbrooke.ca)

819 821-8000, poste 61927

### **Préoccupations sur l'équité, la diversité et l'inclusion :**

Hélène Laurendeau (Mélisande Bélanger par intérim)

[Equite.recherche@usherbrooke.ca](mailto:Equite.recherche@usherbrooke.ca)

**<https://www.usherbrooke.ca/saric/financement/chaire/crc>**